

AUTO-ÉCOLE LE GUICHET - ORSAY

1BIS RUE DE VERSAILLES

91400 ORSAY

Tél : 01 69 30 55 14

auto-ecole-le-guichet@orange.fr

Numéro de Siret 835 052 754 00016

Numéro d'activité : 11910868191

Numéro TVA intra : FR 93835052754

APE/NAF 8553Z

N° agrément : E1809100100



LA FORMATION POST-PERMIS

Depuis de nombreuses années, l'école de conduite développe une approche préventive visant à sensibiliser et à former l'ensemble des usagers de la route. L'auto-école défend le principe qu'une éducation et une formation spécifique sur le comportement des futurs usagers et des usagers de la route a une influence bénéfique sur les jeunes conducteurs.

A ce titre l'école de conduite propose :

Des stages ayant reçu le label « FORMATIONS POSTPERMIS-SECURITE ROUTIERE », initiés par l'État depuis 1999 en partenariat avec les assureurs et les professionnels de l'enseignement de la conduite qui s'adressent à deux publics différents /

1 - LES CONDUCTEURS NOVICES : sous la forme d'un rendez-vous d'évaluation, après l'obtention du permis, basé sur le volontariat ; les stages s'inscrivent dans une démarche préventive qui vise à réduire leur sur-risque d'accident. Après un début d'expérience de la conduite, il est important de pouvoir soutenir la formation par une approche par thématiques comme les limites de ses aptitudes, les différences de perception, les enjeux de risque et responsabilité.

2 - LES CONDUCTEURS EXPERIMENTES : sous la forme d'un rendez-vous de perfectionnement, basé sur le volontariat. Ces stages répondent à un besoin de perfectionnement de la conduite. Il s'agit de permettre une actualisation des connaissances générales sur la signalisation, l'infrastructure, les règles de circulation et de favoriser la prise de conscience des facteurs de risque (vitesse, alcool, fatigue...).

Les formations sont assurées par des professionnels de l'enseignement de la conduite. Le label « FORMATIONS POSTPERMIS-SECURITE ROUTIERE » est lié au respect d'un cahier des charges et à la formation spécifique préalable de l'animation des stages.

Le stage s'effectue sur une journée complète mais peut aussi être scindé en différentes séquences. Le nombre de participants par stage ne peut excéder 12 participants. Le stage comporte une phase d'évaluation de la conduite des stagiaires et une phase d'animation. Lors de la première phase, chacun des participants conduit à tour de rôle avec le formateur et une première évaluation est faite. La seconde phase consiste à amener les stagiaires à appréhender leurs propres représentations relatives à la sécurité routière et aux dangers et situations à risques en circulation.